



Direction Générale Adjointe  
Proximité et Services à la Population  
**Direction du commerce, de l'artisanat  
et du domaine public**  
Pôle Gestion du Domaine Public

☎ 04.95 51 78 65.  
📠 04.95 51 78 64  
commerce@ville-ajaccio.fr

## **AVIS D'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

POUR LA CREATION DE 2 STATIONNEMENTS POUR PETITS TRAINS  
à des fins d'activités de loisir et touristique  
du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2021 sur la commune d'Ajaccio

VU l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.  
VU l'avis d'appel public à concurrence publié le jeudi 11 février 2021 ;  
VU l'article 13 du règlement de la consultation ;  
VU la/les candidature(s) parvenues aux services municipaux et jugées recevables ;  
VU le rapport d'analyse des candidatures ;

L'autorité municipale délivre une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à :

**SARL INTERNATIONAL TOURISME TROPHEE (ITT) CHEZ MME ET M  
VALENTI PLACE DE GAULLE DIAMANT 1 20000 AJACCIO représentée par  
MADAME SYLVIE VALENTI gérante SIRET 392 859 118 7000 16**

Pour le stationnement pour petits trains touristiques :

- (1) Avenue Antoine Serafini (à hauteur de l'établissement « Bar La Rade » côté gauche sens circulation, sur 45 m<sup>2</sup>)
- (2) Allée de la légion d'honneur (à hauteur du n°1, face à l'établissement « Le Pavillon bleu » sur 25 m<sup>2</sup>), Cours Général Leclerc

L'autorisation est consentie pour la période suivante : du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2021

\*\*\*